



Ardèche
LE DÉPARTEMENT

Les échos du silo

LA REVUE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARDÈCHE

2024

AUTOMNE / HIVER

#36



↑ Construction d'un canoë sous le Pont d'Arc, Vallon-Pont-d'Arc, photographie, Jean Oisel (8 juillet 1947). Archives départementales de l'Ardèche, archives familiales issues du fonds Oisel, 41 Fi 3799.

En cette année olympique, le Département de l'Ardèche a l'audace de créer la rencontre entre culture et sport, qui, contre toutes évidences, partagent de nombreuses valeurs communes. De septembre à mars, les Archives départementales vont vivre au rythme du sport : l'exposition « Le sport se fait tirer le portrait » sera l'occasion pour tous les Ardéchois de découvrir les richesses sportives d'hier, mais aussi les talents d'aujourd'hui, que le Département accompagne au quotidien. Plusieurs conférences, mettant notamment en avant les très belles entrées d'archives réalisées dans le cadre de la Grande collecte nationale du sport, mais aussi des événements insolites – comme des courses d'orientation dans le bâtiment des Archives – seront autant de temps forts qui confirmeront le lien solide entre culture et pratique sportive dans notre territoire.

Olivier Amrane, Président du Conseil départemental de l'Ardèche.

Sommaire

3 HISTOIRES D'ARCHIVES
Le sport en histoire et en image

6 NOUVELLES DES ARCHIVES
Une Grande Collecte des archives du sport : pour quoi faire ?

7 *Pour une histoire du canoë-kayak ardéchois : les fonds du club Vallon Plein Air et de la famille Peschier*

8 CLASSÉ... ET À CONSULTER
La série V, série culte !

12 CURIOSITÉ ARDÉCHOISE
Entre sport et tradition : la joute nautique

13 *Les sceaux de la série H*

14 PALÉOGRAPHIE
Lire une lettre du XVI^e siècle

16/17 RÉTROARCHIVES / JEUX

18/19 BRÈVES / AGENDA



HISTOIRES D'ARCHIVES

*Le sport
en histoire et
en image*



↑ La spéléologie est une pratique sportive dont l'Ardèche est un terrain de jeu de haute qualité. Spéléologues à Flaviac, photographie, Jean Oisel (1938). Archives départementales de l'Ardèche, archives familiales issues du fonds Oisel, 41 Fi 32.

On entend par « sport » toutes formes d'activités physiques qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux.

Recommandation du comité des ministres aux États membres sur la charte européenne du sport révisée, 2001.

Le sport tel qu'il existe aujourd'hui, tel qu'il est pratiqué ou vécu - car « regarder le sport » ou lire dans la presse les derniers résultats sportifs sont devenus des pratiques quotidiennes pour beaucoup - est très loin de ce qu'était le sport dans l'Antiquité. Son évolution a accompagné celle des sociétés, si bien que faire l'histoire du sport, c'est également faire l'histoire de nos sociétés, son histoire culturelle et éducative, mais aussi l'histoire des mœurs, des corps, ou plus récemment l'histoire politique des États et leur histoire économique.

L'histoire des pratiques sportives est un champ de recherche à part entière, qu'il s'attache à étudier des personnalités marquantes de telle ou telle discipline, celle d'un sport particulier ou que l'on pense à des ouvrages comme ceux de Georges Vigarello, qui à travers le sport s'est intéressé plus largement à l'histoire du corps (*Corps en mouvement* et *Histoire du corps* sont deux de ses ouvrages de référence). En Ardèche, l'intérêt pour l'histoire du sport s'est traduit par de nombreuses initiatives, la plus importante étant sans doute la création d'un musée des sports à Cruas, qui permet de découvrir plus de 300 objets offerts par des athlètes au fil des années.

Si la pratique sportive est ancienne, le sport « moderne » à proprement parler, et ce parce qu'il accompagne l'évolution de nos sociétés, ne naît pourtant que dans la seconde moitié du XIX^e siècle en Europe occidentale. La particularité de ce sport dit moderne est de donner au sport – ou plutôt aux sports car la palette des activités possibles s'étoffe alors largement – son assise populaire, son ancrage éducatif (théorisé et encouragé par Pierre de Coubertin) et son « universalité », car le sport est désormais l'affaire de tous.

Alors que l'Antiquité, le Moyen Âge et la Renaissance réservaient plutôt la pratique sportive à une élite, le sport moderne est une pratique et un loisir de masse. Ce lien étroit entre sport et loisir est néanmoins ancien. Dans les écrits de Rabelais, le verbe « desporter » signifie divertir, s'amuser, et le « desport » désigne tout à la fois le jeu, la conversation badine, la distraction, en somme tout ce qui permet de passer agréablement le temps. Avec le XVII^e et surtout le XVIII^e siècle, c'est désormais l'idée du record, de la performance qui s'impose dans la pratique sportive qui perd – pour une partie de ses acteurs – sa dimension purement récréative.

↓ La randonnée est le sport le plus pratiqué en France, avec près de 27 millions d'adeptes. *Randonneurs au Pilat, photographie, Jean Oisel (1951). Archives départementales de l'Ardèche, archives familiales issues du fonds Oisel, 41 Fi 7812.*



↑ Le sport se fait spectacle, comme ici devant la basilique de Lalouvesc. *Démonstration de gymnastique à Lalouvesc, photographie, Antonin Lie (sans date). Archives départementales de l'Ardèche, 105 Fi 4615.*

À l'aube du XX^e siècle, le sport devient un phénomène planétaire, porté par une diffusion de l'image toujours plus importante. Aux affiches, succède la photographie qui se développe alors largement notamment dans la presse. Avec ces photographies, naissent des vedettes internationales, des événements presque mythiques et un engouement nouveau. L'entrée dans le siècle est également celle d'une médiatisation croissante du sport, que l'on pense seulement à la création du journal *L'Auto-Vélo* par Henri Desgrange en octobre 1900, appelé à devenir *L'Équipe*. Si les premières images filmées sont celles du marathon des Jeux Olympiques de Londres en 1908, c'est l'année 1936 qui marque le tournant majeur, avec pour la première fois, la retransmission en direct à la télévision des Jeux Olympiques d'été. Les foyers sont alors peu nombreux à être équipés de téléviseurs, mais le mouvement est lancé. En France, c'est le Tour de France qui est le déclencheur d'un véritable engouement pour le sport télévisé : l'arrivée du Tour est retransmise pour la première fois en direct en 1948.

La photographie amatrice ou professionnelle ardéchoise suit ce mouvement : de Lalouvesc à Vallon-Pont-d'Arc, les photographes capturent des instants de vie qui laissent voir la place grandissante du sport dans le quotidien des Ardéchois. ■



↑ Olga Ponchet au retour de la collecte des archives de L'Ardéchoise (2023). Archives départementales de l'Ardèche.

Une Grande Collecte des archives du sport : pour quoi faire ?

En novembre 2022, le ministère de la Culture lançait l'initiative d'une Grande Collecte des archives du sport. Sur le modèle des précédentes éditions de la Grande Collecte (dont la plus connue a porté sur la Grande Guerre), l'idée de cet événement était de pouvoir enrichir localement les fonds des services d'archives publiques de documents portant sur la pratique sportive, à la fois professionnelle et amatrice. En Ardèche, le choix a été fait de s'intéresser prioritairement aux associations sportives et le travail largement mené par Olga Ponchet, conservatrice du patrimoine en stage aux Archives départementales à l'automne 2023.

L'histoire du sport n'est que peu représentée dans les fonds des Archives départementales (pour les fonds publics, on consultera notamment avec profit, les versements des services de Jeunesse et Sports), exception faite du fonds du Rugby vultain (158 J), entré en 2016. L'objectif était donc d'élargir le matériau disponible à l'étude pour contribuer à l'histoire du sport, mais aussi à l'histoire sociale et à celle du territoire. Les fonds entrés – par don uniquement – lors de cette opération de collecte sont particulièrement représentatifs de la pratique du sport en Ardèche, avec les archives de la course cycliste L'Ardéchoise (197 J), du club Vallon Plein Air (199 J), de la famille Peschier (198 J) et du Ski Club d'Aubenas et du Bas-Vivarais (aujourd'hui dissous – 196 J). ■



↑ Claude Peschier sur l'Ardèche (années 1950). Archives départementales de l'Ardèche, 198 J 1.

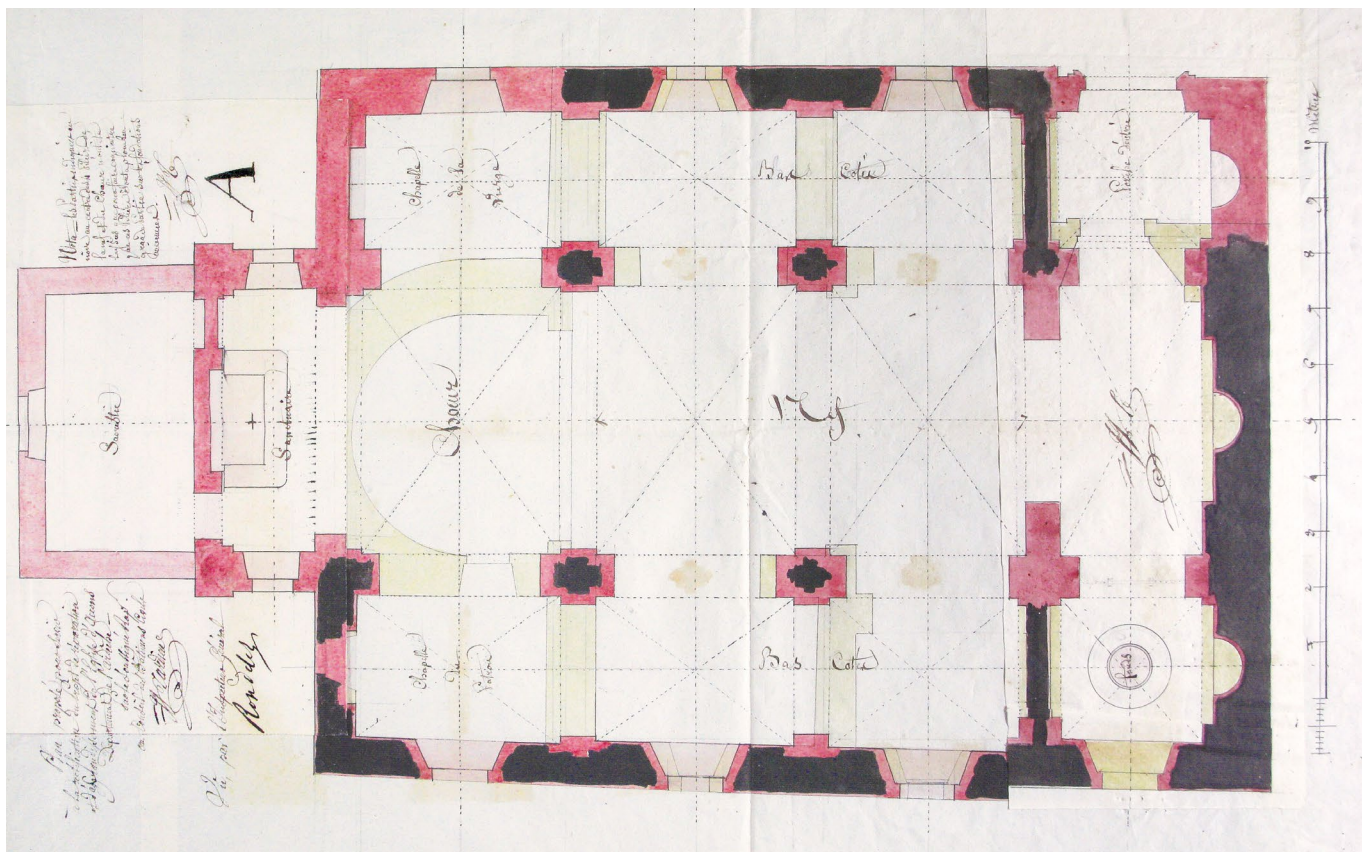
Pour une histoire du canoë-kayak ardéchois : les fonds du club Vallon Plein Air et de la famille Peschier

Les entrées d'archives privées sont souvent l'affaire de rencontres. Quel meilleur exemple que celui de la double entrée des archives du club Vallon Plein Air et de celles de la famille Peschier ? À l'été 2023, un premier contact avec l'association, organisatrice du désormais mythique Marathon des Gorges de l'Ardèche, est noué. La première rencontre a lieu en septembre, dans les locaux de Vallon-Pont-d'Arc, au bord de l'Ardèche. Pour éclairer l'histoire du club, et celle de la pratique du canoë-kayak, l'association propose alors aux archivistes de rencontrer Claude Peschier, champion du monde de slalom en 1969. C'est le début de plusieurs mois de travail, d'échanges, de tri d'archives aussi bien papier que numérique, qui permettent un double don, celui de l'association

Vallon Plein Air et celui de la famille Peschier aux Archives départementales. L'histoire du club et de ses champions est désormais conservée. ■



↑ Benoît et Nicolas Peschier (années 1980). Archives départementales de l'Ardèche, 198 J 2.



↑ Plan de l'église d'Accons (1821). Archives départementales de l'Ardèche, 4 V 15.

LA SÉRIE V, SÉRIE CULTE!

La série V est consacrée aux archives cultuelles de la période concordataire (1801-1905), qui débute avec la signature du Concordat, traité passé entre la République française et le Saint-Siège le 15 juillet 1801, et prend fin à l'entrée en vigueur de la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905.

La préfecture exerçant dans cette période la tutelle de l'État sur les cultes, l'essentiel de ces archives provient de l'administration préfectorale. Si la majorité des documents porte sur le culte catholique, une part importante de documents concerne le culte protestant.

Le travail de classement a été entrepris en 2020 par Sylvie Sauvadon, archiviste, pour organiser les archives dans les huit sous-séries réglementaires. L'ensemble représente 492 articles, soit 49 mètres linéaires.

LA SOUS-SÉRIE 1 V

« *Clergé des cultes catholiques et non catholiques* » est incontournable pour l'étude du clergé paroissial du département au XIX^e siècle, c'est-à-dire des hommes qui ont animé les lieux de culte de l'Ardèche.

LA SOUS-SÉRIE 2 V

« *Organisation et police du culte catholique* » permet d'avoir une idée des stratégies pastorales, d'étudier la géographie ecclésiastique du département, d'avoir des renseignements sur la position du clergé dans les événements politiques de la France du XIX^e siècle, de connaître la part que prend le Département dans les dépenses liées au culte, d'appréhender la manière dont l'État surveille et contrôle l'activité de l'Église catholique, et d'entrevoir la pratique de la religion dans chaque paroisse, sans faire l'impasse sur les querelles entre clergé paroissial, municipalités et paroissiens.

CHAPITRE 1^{er}. — Biens de la fabrique paroissiale de Rochecolombe

N ^o d'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS	ESTIMATION.
1	Don de la paroisse	
2	un grand terrain en face de l'église, appartenant aux anciens recteurs, lequel a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	100
3	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	20
4	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
5	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
6	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
7	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
8	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
9	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
10	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
11	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
12	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
13	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
14	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
15	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
16	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
17	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
18	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
19	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
20	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
21	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
22	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10
23	un terrain appartenant à la paroisse, et qui a été acheté par le conseil municipal en 1801, pour servir de cimetière, et qui a été vendu en 1802, au profit de la paroisse, pour servir de cimetière.	10

(1) La Fabrique, le Mense, le Conseil presbytéral, etc.

↑ Deuxième page de l'inventaire de la fabrique paroissiale de Rochecolombe (22 novembre 1906). Archives départementales de l'Ardèche, 8 V 14.

LA SOUS-SÉRIE 3 V

« *Immeubles et bâtiments diocésains* » est constituée de dossiers relatifs aux bâtiments et au mobilier du palais épiscopal de Viviers, des séminaires et de la cathédrale de Viviers.

LA SOUS-SÉRIE 4 V

« *Immeubles et bâtiments paroissiaux* » est composée de dossiers relatifs à l'acquisition, la construction et la réparation des églises et presbytères.

LA SOUS-SÉRIE 5 V

« *Fabriques* » permet de connaître le personnel, d'évaluer les ressources et le rôle des fabriques.

LA SOUS-SÉRIE 6 V

« *Clergé catholique régulier* » concerne les congrégations et les associations religieuses. Elle apporte de nombreux renseignements sur les congrégations, leurs établissements et leur rôle. Les associations religieuses ne représentent qu'une seule liasse.

LA SOUS-SÉRIE 7 V

« *Cultes non catholiques* » est presque exclusivement consacrée au culte protestant : création de temples, circonscriptions territoriales, biens patrimoniaux, personnel, membres du consistoire, comptabilité, police et surveillance du culte, séminaires protestants. Un seul article est consacré au culte israélite et un autre aux sectes.

LA SOUS-SÉRIE 8 V

« *Séparation des Églises et de l'État* » comprend les inventaires des biens des établissements ecclésiastiques, les séquestres et attributions des biens ; les pensions ecclésiastiques, les allocations et secours postérieurs à 1905. Cette sous-série a pour intérêt de montrer dans quelles conditions s'exerce le culte après la loi de Séparation et laisse entrevoir le bouleversement administratif qu'implique cette loi après plus d'un siècle d'intervention de l'État dans l'organisation du culte. ■



*Arrivée des randonneurs
au donjon du château
de Rochemaure.*

—
**Photographie,
Jean Oisel (1932).**

Archives départementales de
l'Ardèche, archives familiales
issues du fonds Oisel, 41 Fi 193.





↑ Partie de joute sur le Rhône à Andance, où le joueur de droite tombe à l'eau après avoir été touché par la lance, photographie, André Broutechoux (vers 1960). Archives départementales de l'Ardèche, 124 Fi 141.

Entre sport et tradition: la joute nautique

Le sport traditionnel et populaire des bords du Rhône est la joute nautique. Elle est apparue dans l'Antiquité selon les découvertes archéologiques, pratiquée dès le Moyen Âge, à la manière des tournois. Au XIX^e siècle, la pratique se répand et s'organise lors de grandes fêtes, où les mariniers s'affrontent sur des barques à fond plat, propulsées par des rameurs. Les joueurs prennent place sur la partie arrière de la barque appelée tabagnon. Le but est de faire tomber l'adversaire en piquant le neuf, l'alvéole centrale du plastron.

Les Archives départementales de l'Ardèche conservent plusieurs documents sur le sujet : photographies, cartes postales, programmes des fêtes de la Société de sauvetage et de joute à La Voulte-sur-Rhône (PER 2345 1), de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle.

En 1896, la Société de sauvetage et de joute de La Voulte est créée. Elle a pour but « d'organiser des fêtes nautiques et de porter secours partout où le danger sera signalé, et plus particulièrement sur le Rhône, dans le parcours de la ville de Lavoulte ». Le Rhône est un fleuve dangereux, connu pour ses colères lors d'inondations meurtrières, mais aussi redoutable lors de baignades qui peuvent vite tourner au drame. Les adhérents de la Société n'hésitent pas à se jeter à l'eau pour secourir les imprudents.

C'est dans ce contexte que des joutes mêlant sport et festivités sont organisées à La Voulte-sur-Rhône. Tout le week-end du 15 août et pendant quatre ou cinq jours, du samedi au jour de l'Assomption, se succèdent, le premier soir, une retraite aux flambeaux, le dimanche le défilé des sociétés des villes rhodaniennes au son des fanfares, de grandes joutes, mât de cocagne, course cycliste, un feu d'artifice ; le lundi, un concours de belote et de boules, de nouveau des joutes puis on finit par un concert de la fanfare le 15 août dans l'après-midi avec un nouveau concours de boules. Un bal est donné « pendant la durée des fêtes ».

Le long des rives ardéchoises du Rhône, de Serrières au Pouzin, on joute selon deux méthodes : la givordine (de Givors) où le joueur a son adversaire à sa droite ; et la lyonnaise où le joueur a son adversaire à sa gauche. Le but est le même : gagner des points en force en prenant en compte la qualité technique de la passe, la position du corps, l'abaissement et la tenue de la lance. Le tout se fait au son de la musique jouée par la fanfare. Les joutes nautiques méthodes givordine et lyonnaise ont été inscrites en 2012 à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France. ■



↑ Lettres patentes du roi François I^{er} au bénéfice du couvent des Carmes de Tournon, ratifiant la fondation et la datation de leur collège (1541, ancien style). Le document est contresigné par un officier royal, Delachsnaye, et validé par l'apposition du grand sceau de France, appendu de lacs de soie verte et rouge. Ce sceau caractérise les actes à valeur universelle. Archives départementales de l'Ardèche, 9 H 6.

Les sceaux de la série H

La série H (XIII^e – XVIII^e siècles) correspond aux archives du clergé régulier, c'est-à-dire les ordres d'hommes et de femmes obéissant à une règle et vivant dans des monastères appelés prieurés ou abbayes. Elle comporte également des documents d'ordres religieux, militaires et hospitaliers. Au Moyen Âge, les seigneurs et les rois utilisent les sceaux pour rendre valides et légitimes leurs actes officiels et protéger leur contenu contre toute modification. On peut distinguer le sceau à encre, qui permet de signer des documents sur papier, du sceau en relief, objet métallique qui imprime un motif gravé en miroir de manière à le faire apparaître en volume sur une matière molle qui va durcir rapidement : argile humide, cire chauffée à la flamme, plomb. ■



→ On y voit le souverain, assis sur son trône les pieds reposant sur deux lions couchés. Dans sa main droite, il tient le sceptre (le commandement), dans la gauche, la main de justice. Le sceau n'est pas une représentation fidèle de François I^{er} mais une figure plutôt d'aspect médiéval.

Le contre-sceau (le revers du sceau) représente un écu portant trois fleurs de lys. Cet écu est soutenu par des anges aux ailes déployées.

LIRE UNE LETTRE DU XVI^e SIÈCLE

14 fev 1545

Principal Jay Eten vostre lie^r du ^{me} de l'aultre moie Emuant
 Laguelle Jay ordonne au esaut^r vous paye la somme de deuxc^t
 Lince pour le rumpiment des trois années que vous avez tenu le
 gueson de la manoirie lequel vous doit la satisfaisse du surplus
 que vous avez payé pour la nourriture et entretènement de sonz gueson
 Jay également escript a mess^r il summon vous se^r pource la pension
 de voz regens et des Religieuses de la Chaise Dieu et des deux hntenoz
 qui sont ordonnez pour le service a la raison que vous mescrivez jusques
 a la se^r Jean prochain se sure tocuse de ce que vous m'escrivez que
 je suis bon coprofitte en mon village vous aduisant que Jay bon intention
 apres que nous serons lors d'affaires et que m^r avons le temps que
 vous peu pens sans de bastir a village et mettre les choses en bien bon
 estat ou vous avez mille moyen de profitte Ce pens^r Jay par
 plusieurs raisons a bien faire que^r devoirs et entreteni les choses au
 moins mal que vous pouvez Estant pour nostre sagement que vous
 soient a que plus de service En ce demain en l'ayc a Evem co pour
 de février m^r b^r etc

Vostre très amy
 Jean de Tournon



Transcription

1^{er} fév. 1545

Principal, j'ay receu vostre *lettre* du XXIX^{me} de l'autre moye, suyvant laquelle j'ay ordonné au chantre vous payer la somme de trente livres pour le complimens des trois annees que vous avez tenu le garson de la marche, lequel vous doibt la satisfaire du surplus que vous avez fourny pour la nourriture et entretenement de sondit garson. J'ay pareillemens escript a monsieur de Tournon vous *faire* paier la pension de vos régens et des relligieux de la Chaise-Dieu et des deux *serviteurs* qui sont ordonnez pour ledit service à la raison que vous me serviez jusques a la *saint Jehan* prochaine. Je suy très aise de ce que vous m'asseurez qu'il y a bien bon exxercisse en mon collège, vous advysant que j'ay bon intention après que nous serons sors d'affaire et que nous aurons le temps ung peu plus doux de bastir ce collège et metre les chos en bien bon estat où vous aurez mille moyen de proufiter *cependant*. Je vous prie *continuer* tousiours à bien faire *vostre* debvoir et entretenir les choses au moings mal que vous pourrez et priant sur ce nostre seigneur qu'il vous joint ce que plus désirez.

De *saint Germain-en-Laye* ce XV^{emes} jours de febvrier MVC XLV.

Vostre bon ami

F. cardinal de Tournon

Correction

Les abréviations sont développées en italique, une ponctuation et une accentuation ont été rétablies pour plus de lisibilité du texte.

ÇA S'EST PASSÉ EN ARDÈCHE

À Albertville, du 8 au 23 février 1992, 1 801 athlètes, représentant 64 nations, viennent se défier sur les pistes savoyardes. Mais avant que ne débutent ces XVI^e olympiades d'hiver, comme à son habitude, la flamme parcourt le pays hôte : le 1^{er} février, elle est accueillie devant l'hôtel de ville de Privas. ■

← La flamme olympique, Privas, photographie, Éric Penot (1^{er} février 1992). Archives départementales de l'Ardèche, 10 NUM 14.

LES 7 ERREURS

Comme le chiffre emblématique de l'Ardèche, trouvez les 7 erreurs entre ces deux photographies. La solution est à retrouver sur le site web des Archives.



← Partie de tennis, Lalouvesc, photographie, Antonin Lie (années 1920-1930). Archives départementales de l'Ardèche, 105 Fi 495.



Quelques chiffres

L'exposition *Vies d'enfants. Naître et grandir en Ardèche* a remporté un grand succès, avec des visites et de nombreuses animations.

400

Visiteurs adultes

dont personnel du département et assistants familiaux, détenus scolarisés de la maison d'arrêt de Privas, personnes bénéficiaires du CCAS de Privas, membres de l'association Lire et faire lire...

600

Participants

aux conférences, spectacles et projection documentaire.

580

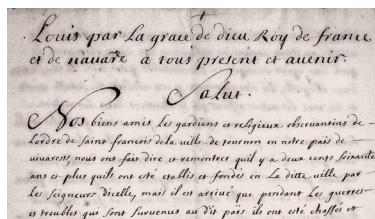
Scolaires

visite de l'exposition, atelier sur les vies d'enfants, atelier sur la justice des mineurs.

Brèves d'archives

De nouveaux inventaires sont en ligne!

Grâce aux importants travaux menés respectivement par Sylvie Sauvadon (classement complet et encodage) et Magali Heudes (enrichissement des descriptions et encodage), les série V (cultes, 1790-1905 environ) et H (clergé régulier d'Ancien Régime) disposent désormais d'inventaires consultables dans l'état général des fonds et recherchables sur le site web.



↑ Lettre patente de Louis XIV pour le rétablissement du couvent des Cordeliers de Tournon (avril 1654). Archives départementales de l'Ardèche, 15 H 1.

Bientôt! Course d'orientation aux archives

Venez vous perdre dans les couloirs labyrinthiques des Archives!

À l'occasion de l'ouverture de l'exposition *Le sport se fait tirer le portrait* et du festival de la photo de Privas, les Archives en partenariat avec la Fédération départementale de course d'orientation, vous proposent une course d'orientation dans les Archives. Seul ou en famille, vous pourrez découvrir autrement les Archives grâce à votre sens de l'orientation.

**LES 28 ET 29 SEPTEMBRE 2024
(HORAIRE À VENIR)**



↑ En montant à Saint-Quentin, Flaviac (1938), photographie, Jean Oisel. Archives départementales de l'Ardèche, archives familiales issues du fonds Oisel, 41 Fi 1560.

Lire le sport

La bibliothèque des Archives de l'Ardèche conserve de nombreux documents : livres, revues, brochures, études, guides concernant le sport. Ou les sports : randonnée, pêche, spéléologie, pétanque, canoë-kayak, cyclisme sous toutes ses formes, football, rugby et plus encore !

Une bibliographie est disponible sur le site de la bibliothèque : <https://bibliotheque-archives.ardèche.fr/selections-thematiques>



↑ Couverture du cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps présent n°85 *Aspects du sport en Ardèche*, aquarelle de Chantal Rouchouse (février 2005). DR Mémoire d'Ardèche et Temps présent.



↑ Ski au Mézenc, Borée, collection Artige (sans date). Archives départementales de l'Ardèche, 118 Fi 413.

Agenda



Pour le programme actualisé : rendez-vous sur le site web des Archives.

EXPOSITION

Le sport se fait tirer le portrait

Du 28 septembre 2024 au 21 mars 2025

Aux horaires d'ouverture du service

28 ET 29 SEPTEMBRE 2024

- Ouverture de l'exposition *Le sport se fait tirer le portrait* dans le cadre du Privas photo festival.
- Course d'orientation dans le bâtiment des Archives.

JEUDI 3 OCTOBRE 2024

- 18 h 30 : Inauguration.
- 19 h : Performance de breakdance avec Xentrick.

14 NOVEMBRE 2024 À 18 H 30

- 18 h 30 : Projection du film documentaire *La Grand-Messe* de Valéry Rosier et Méryl Fortunat-Rossi (2018), sur le thème du sport, dans le cadre des Sentiers du doc (en partenariat avec la Médiathèque de l'Ardèche). Durée 70 minutes.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARDÈCHE

Horaires de la salle de lecture

Le lundi :
10h → 12h / 13h15 → 17h.
Du mardi au jeudi :
8h30 → 12h / 13h15 → 17h.

Horaires du service

Le lundi :
10h → 12h / 13h15 → 17h.
Du mardi au vendredi :
8h30 → 12h / 13h15 → 17h.



**ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE L'ARDÈCHE**

place André-Malraux
BP 737 - 07007 Privas
tél. : 04 75 66 98 00
archives@ardeche.fr
www.archives.ardeche.fr

Direction :

Juliette Gaultier

Rédaction :

Juliette Gaultier,
Magali Heudes,
Anne-Laurence Hostin,
Héloïse Rouge,
Sylvie Sauvadon

Iconographie :

Elisabeth Jacob

Graphisme :

Perluette & BeauFixe

ISSN : en cours

Illustration :

Couverture et page 1 :
Boxeur, photographie,
Marius Mathon
(vers 1940). Archives
départementales
de l'Ardèche,
90 Fi non coté.

4^e de couverture :
Course cycliste devant
l'église de Quintenas,
photographie
André Broutechoux
(sans date). Archives
départementales de
l'Ardèche, 124 Fi 597.